

FRANCE BOIS FORÊT

INTERPROFESSION NATIONALE

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

INDICATEUR
2019

PRIX DE VENTE
DES BOIS SUR PIED
EN FORÊT PRIVÉE



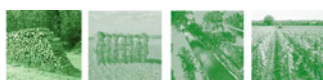
HISTORIQUE
2004 - 2018



COURBES
PRIX



ECART/ MOY.
NATIONALE



NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



● INTRODUCTION	p. 4
● SYNTHÈSE	p. 5
● LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE	p. 6
Les usages et les destinations du bois	
● L'INDICATEUR 2019 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED	
I. Les indices agrégés du prix des bois	p. 8
a. Indice général	
b. Toutes essences résineuses	
c. Bois d'industrie et bois d'énergie feuillus	
II. Les indices par essence	p. 10
a. Chêne	
b. Hêtre	
c. Douglas	
d. Epicea commun	
e. Epicea de Sitka	
f. Sapin pectiné	
g. Pin maritime	
h. Pin laricio	
i. Pin sylvestre	
j. Peuplier	
● ANNEXE 1	p. 20
a. Origine des données : la base EFF	
b. Mode de calcul des prix	
● ANNEXE 2	P. 21
a. L'interprofession nationale France Bois Forêt	
b. L'ASFFOR	
c. Les Experts Forestiers de France	
d. La Société Forestière de la Caisse des Dépôts	

FRANCE BOIS FORET est l'interprofession nationale créée en 2004 à l'initiative des professionnels de la filière et sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts.

Nous finançons des actions collectives de promotion, de valorisation de la forêt française, sa gestion durable et les multiples usages du matériau bois.

Les financements sont constitués grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite "CVO".

France Bois Forêt réunit 23 organisations professionnelles depuis la sylviculture et la production forestière – les propriétaires et les gestionnaires publics et privés, pépiniéristes, grainiers et reboiseurs – à l'exploitation forestière, entrepreneurs de travaux et la première et seconde transformation du bois – professionnels de la transformation: scierie, rabotage, parquet, imprégnation et emballages en bois – caisses, palettes et emballages légers et s'ajoute un nouveau partenaire avec le syndicat des constructeurs de la maison bois AFCOBOIS.

Notre observatoire économique produit des notes de conjonctures et des baromètres trimestriels, des études sectorielles et de marché, des notes d'analyses et de prospective... ainsi qu'un ensemble d'indicateurs et chiffres clés.

En 2016, France bois Forêt a conclu un partenariat PUBLIC-PRIVÉ avec quatre ministères et le CODIFAB (taxe parafiscale Ameublement et bois construction) pour créer un outil inédit : la Veille Economique Mutualisée de la Filière Forêt Bois qui a pour but de regrouper toutes les données existantes et de concevoir et réaliser des indicateurs, clairs et lisibles, afin de permettre à chaque opérateur de la filière de comprendre les marchés et leurs évolutions, d'anticiper les tendances et d'agir en conséquence.

Dans ce contexte, **l'ASFFOR - Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers - les Experts Forestiers de France (EFF)- et la Société Forestière de la Caisse des Dépôts**, se sont rapprochés pour créer et produire **l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée** avec un indice général et des indices représentatifs des principales essences et produits commercialisés. Outre les résultats de l'année considérée, ces indices mettent en perspective les évolutions constatées depuis 15 ans.

Les données de base de l'indicateur sont issues des ventes groupées de bois sur pied réalisées par Experts Forestiers de France. Ces ventes se déroulent sur tout le territoire, dans des conditions transparentes de marché avec une confrontation organisée entre l'offre et la demande, un même cahier des charges et des modalités de cubage identiques.

Publié pour la première fois en 2013, l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée présente cette année, pour sa sixième parution, les résultats de l'année 2018.

Cet indicateur intéresse un large public : les investisseurs en forêt aussi bien particuliers qu'institutionnels, les gestionnaires, les professionnels de l'amont et de l'aval de la filière et plus largement tout public concerné par la forêt et le bois, désireux d'en connaître davantage sur son économie.

Un tel indicateur a également pour objectif de constituer une référence annuelle afin de mieux comprendre les mécanismes d'évolution des cours et d'aider à mesurer la performance de l'investissement forestier. Il permettra aussi de situer le résultat de telle vente particulière dans le marché en prenant, bien entendu, toutes les mesures de correction qui s'imposent pour comparer des lots de bois entre eux. Enfin, il accompagnera les gestionnaires et propriétaires de forêt dans leurs prises de décision quant aux orientations de gestion de leur patrimoine.

Grâce à l'apport déterminant de France Bois Forêt, cet indicateur s'est enrichi en 2018 : les trois partenaires ont étudié les conditions de la convergence de leurs résultats avec les données économiques et statistiques provenant des ventes groupées de bois sur pied des deux autres gestionnaires de la forêt française, **l'ONF-Office National des Forêts-et l'UCFF, Union des Coopératives Forestières Françaises**, en vue de la production d'un indice composite couvrant l'ensemble des ventes de bois sur pied de la forêt, publique et privée.

L'indicateur des ventes de bois
est produit par la Société Forestière de la CDC,
en partenariat avec l'ASFFOR
et Experts Forestiers de France,
dans le cadre de
l'Observatoire économique
de l'interprofession nationale France Bois Forêt.

Les experts forestiers, membres d'Experts Forestiers de France - EFF - organisent chaque année des ventes groupées de bois sur pied sur l'ensemble du territoire métropolitain pour le compte de leurs clients privés ou institutionnels.

En 2018, à côté d'autres modes de vente (gré à gré et contrats notamment), ils ont mobilisé et mis sur le marché lors de ces ventes groupées plus de **1,9 million de m³** comme l'année précédente, avec des volumes plus importants de bois d'œuvre.

Cette confrontation entre l'offre et la demande permet d'établir en 2018 plusieurs constats :

- Le marché s'est avéré très demandeur, car près de **90 % des volumes** offerts ont trouvé acquéreur ;
- **L'indice général du prix de vente des bois sur pied en forêt privée progresse de 8 % en 2018**, et amplifie l'orientation des dernières années pour dépasser son maximum de 2007 ;
- Ce prix est de **66 €/m³ en 2018** contre 61 €/m³ l'année précédente.

La progression globale de l'indice en 2018 est soutenue par la quasi-totalité des marchés :

- **Poursuite de la hausse des feuillus**, avec la nouvelle forte progression des prix du chêne dont la demande s'est accrue comme le peuplier qui retrouve enfin de l'attrait.
- **Marchés soutenus en résineux**, tirés par le douglas, le pin maritime et l'épicéa de Sitka, les autres essences étant aussi bien orientées, hormis l'épicéa commun et le sapin en baisse.
- **Progression des bois d'industrie et d'énergie feuillus.**



Rappel

La nouvelle progression de l'indice général, ainsi que l'importance des volumes offerts en chêne, douglas, épicéa et pin maritime, confirment la forte activité en 2018, notamment dans le bâtiment.

Evolutions méthodologiques

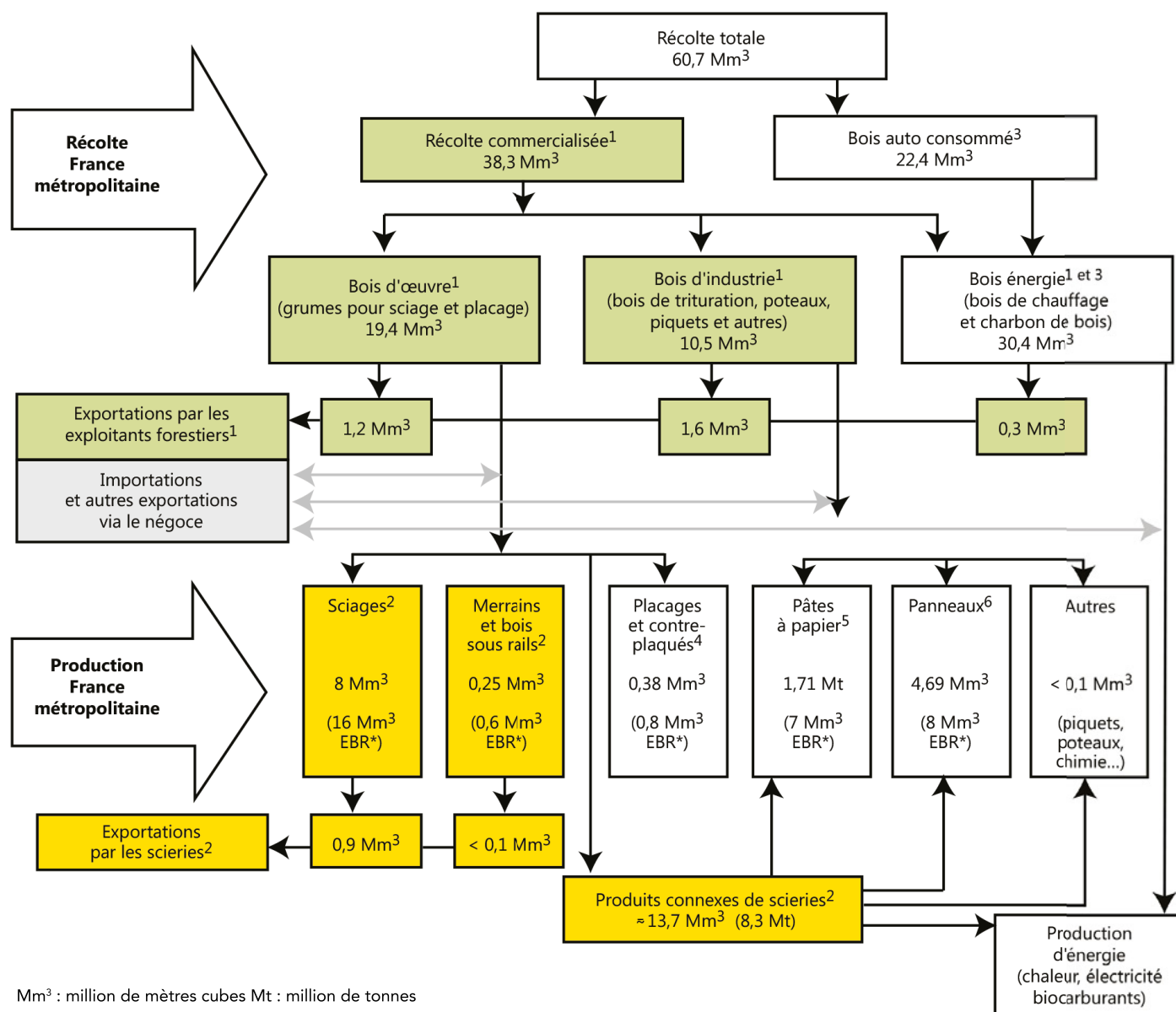
Les résultats sont donnés corrigés des écarts régionaux, lesquels sont présentés dans des cartes. Cette année, le calcul traite séparément les bois d'industrie ou d'énergie feuillus vendus en lots purs et ceux vendus avec du bois d'œuvre. Ces points sont détaillés en annexe 1.

Les usages et les destinations du bois

La formation du prix des différents bois produits en forêt dépend très largement de leurs usages et de leurs destinations. Le contexte économique et ses évolutions prévisibles à court terme deviennent alors un élément de compréhension de la formation des cours et de la demande.

Schéma d'ensemble de la filière Forêt-Bois

Les flux simplifiés de la filière bois en 2017



Mm³ : million de mètres cubes Mt : million de tonnes

* EBR : équivalents bois ronds, estimation de la quantité de bois ronds nécessaire pour fabriquer le produit final.

Sources : 1. Agreste - Enquête annuelle de branche exploitation forestière

2. Agreste - Enquête annuelle de branche sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

3. Mtes - Insee - Maa

4. Insee - Union des Industries du Panneau Contreplaqué - Fédération Nationale du Bois

5. Copacel

6. Insee - Union des Industries des Panneaux de Process

Le tableau ci-contre rappelle le schéma d'ensemble de la filière forêt-bois française : l'amont forestier, la récolte, la première puis la deuxième transformation avec les différents usages du bois.

La forêt française couvre 30% du territoire sur 17 millions d'hectares en France métropolitaine. Elle appartient au $\frac{3}{4}$ à des propriétaires privés (particuliers pour la très grande majorité) et $\frac{1}{4}$ à l'Etat et aux collectivités.

Les bois récoltés et transformés, hors les bois destinés à l'export et à l'énergie¹, se répartissent en volume en deuxième transformation de la manière suivante :

Les emballages - caisses, palettes et emballages légers : **18 %**

La construction - charpentes, menuiseries, parquets : **50 %**
(70 % du bois d'œuvre)

L'ameublement : **7 %**

Les autres industries du bois : **1 %**

Les papiers et cartons : **24 %**

La chimie verte et les fibres - **volumes encore peu significatifs.**

¹ Les bois dont l'utilisation finale est l'énergie sont constitués des bois récoltés en forêt mais aussi des produits connexes de scieries.

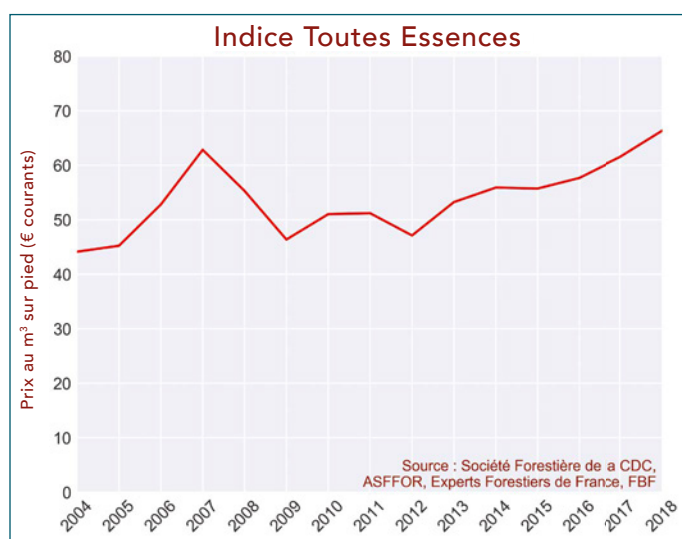
a. Indice général

Le prix de vente des bois sur pied en forêt privée progresse encore en 2018, et ce de façon continue depuis 2012, sous l'effet d'une demande en bois en hausse et d'une offre en baisse sur certaines essences.

En 2018, la quasi-totalité des essences contribue à la dynamique du marché, alors que cette augmentation était portée, les années précédentes, par les essences les plus représentées dans le panel étudié (chêne, douglas, pin maritime).

L'essoufflement de la conjoncture économique mondiale tout au long de l'année n'a pas impacté la demande et les cours du bois en France.

Le prix moyen atteint 66 €/m³, en hausse de 7,9 % par rapport à 2017 (61 €/m³) et a dépassé son plus haut niveau de 2007 (63 €/m³).



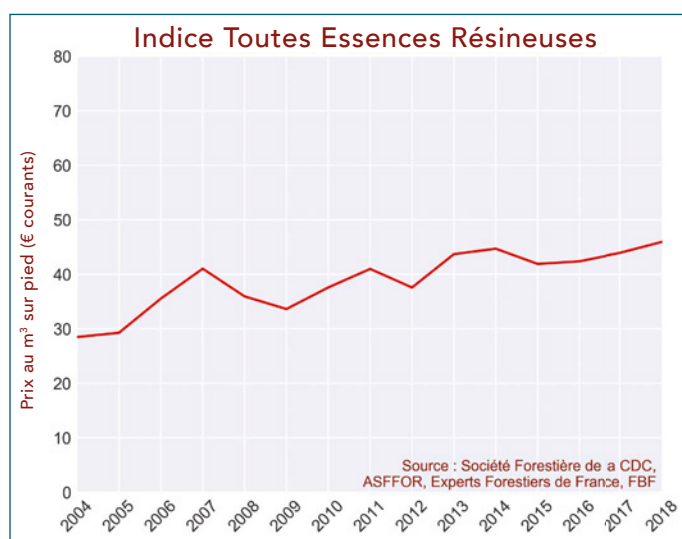
b. Toutes essences résineuses

L'indice « Toutes essences résineuses » **progresse de près de 5 % à 46 €/m³** après une hausse déjà marquée en 2017 (4%) et atteint son niveau le plus élevé depuis 2001.

Cette hausse s'explique par celle constatée de la plupart des essences résineuses, dont le douglas et le pin maritime, qui représentent 50 % des volumes de résineux étudiés. Seuls l'épicéa commun et le sapin enregistrent des baisses, liées à la crise des scolytes.

La demande en bois résineux est importante et cette tension entraîne le report des achats sur des essences moins traditionnelles (tsuga par exemple), dont les prix augmentent.

La forte disparité régionale se confirme, comme le montrent les cartes présentées par essence. Le nord de la France reste plus dynamique en la matière que le sud, exception faite du sud-ouest pour le pin maritime.



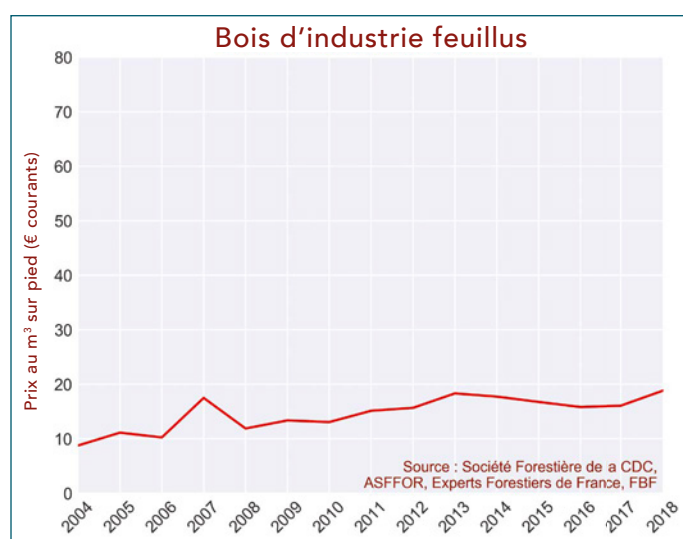
c. Bois d'industrie et d'énergie feuillus

À noter que pour la première année, l'indice publié ci-après ne concerne que les bois d'industrie et d'énergie feuillus mis en marché en lots purs. En effet, une analyse plus approfondie des données montre que ce type de produits, vendus en mélange avec des bois d'œuvre, est considéré par les acheteurs comme un sous-produit et n'est donc pas totalement valorisé (les prix sont alors 30 à 50 %, en deçà des lots purs, voire plus dans certaines situations).

En 2018, les cours du nouvel indice s'établissent à 19 €/m³, soit une hausse de 17,3 % par rapport à 2017.

La hausse de la demande et des prix des bois d'industrie et d'énergie feuillus s'explique par plusieurs facteurs :

- la baisse des stocks de bois énergie suite à l'hiver 2017/2018, plus rigoureux que les précédents incitant les énergéticiens à se prémunir d'une rupture d'approvisionnement,
- une remontée des cours de la pâte à papier utilisatrice de bois d'industrie,
- un marché porteur du bois de trituration à destination des fabricants de panneaux.



©Atlanbois

a. Chêne

Les cours du chêne poursuivent leur ascension, avec une hausse de 11,4 % en 2018. Face à une demande qui reste toujours importante, l'offre globale augmente tirée par la forêt privée (cf graphe p11). Les Experts Forestiers ont commercialisé en 2018 un volume supérieur à celui de 2017, ce qui démontre l'importance du prix dans la mise en marché.

Le prix moyen 2018 s'établit à 190 €/m³ contre 171 €/m³ en 2017, pour un volume unitaire de l'arbre de 1,7 m³.

La valorisation est plus marquée sur les bois au-dessus de ce seuil, que sur les petits bois.

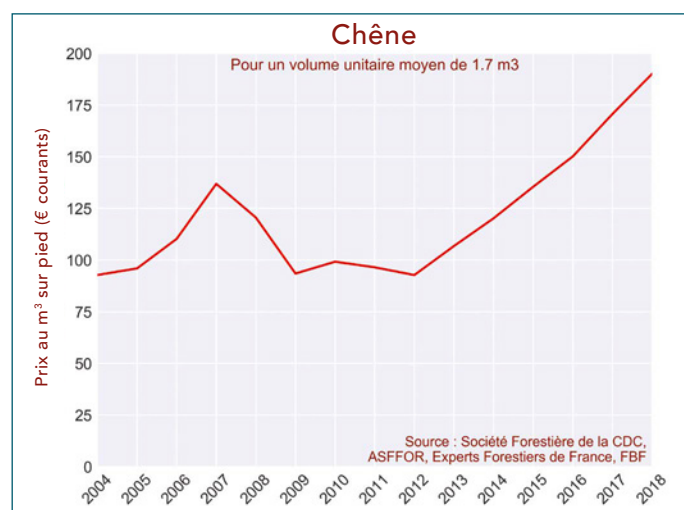
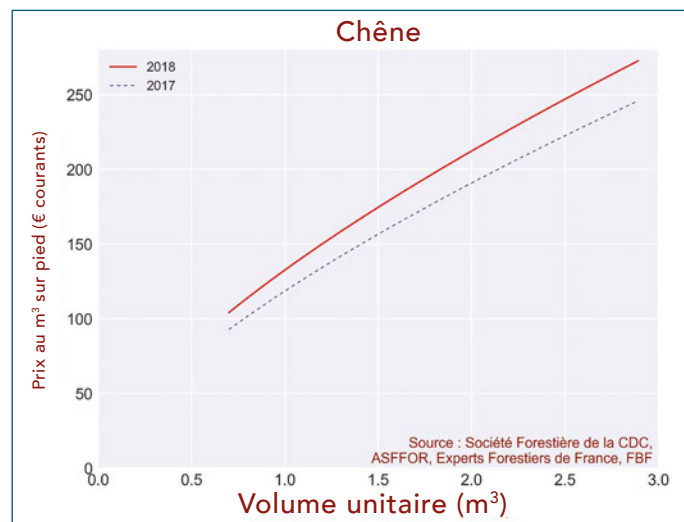
Le ralentissement des exportations vers la Chine en début de campagne d'automne a impacté légèrement cette catégorie.

Pour les arbres plus gros et de qualité, la demande de bois à merrain, parquet, menuiserie ou charpente, dans un contexte de diminution de la récolte a contribué à créer des tensions sur les approvisionnements des exploitants et des scieurs.

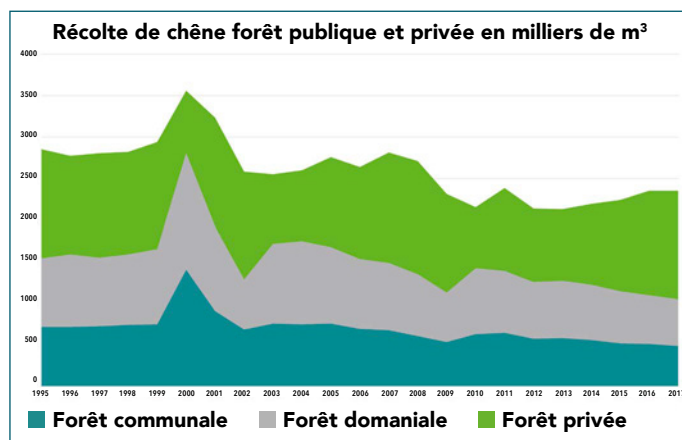
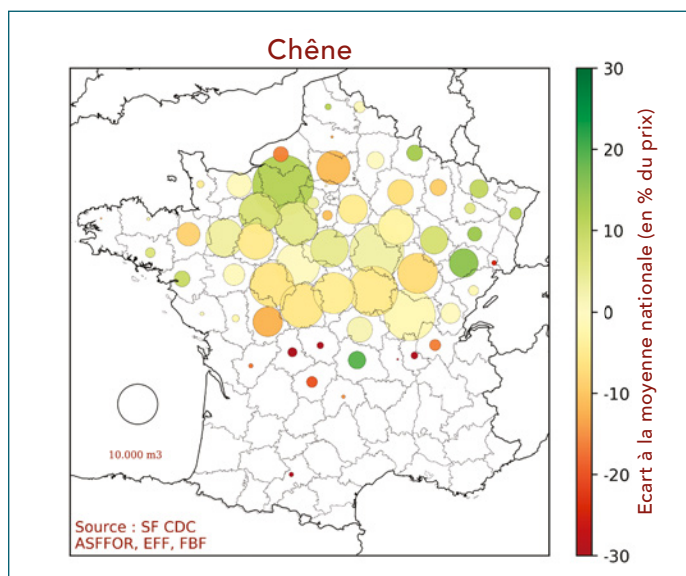
Ces derniers déclarent avoir de plus en plus de difficulté à répercuter la hausse de leurs achats de matière première sur les produits transformés.

2019 verra-t-elle une stabilisation des prix ? Plusieurs facteurs pourraient le laisser entrevoir :

- Les exportations vers l'Angleterre dans un contexte de Brexit aux modalités incertaines ;
- La substitution d'essences de la part des parqueteurs allemands pour rester concurrentiels ;
- Le ralentissement de l'économie chinoise.



© Gaël LEGROS



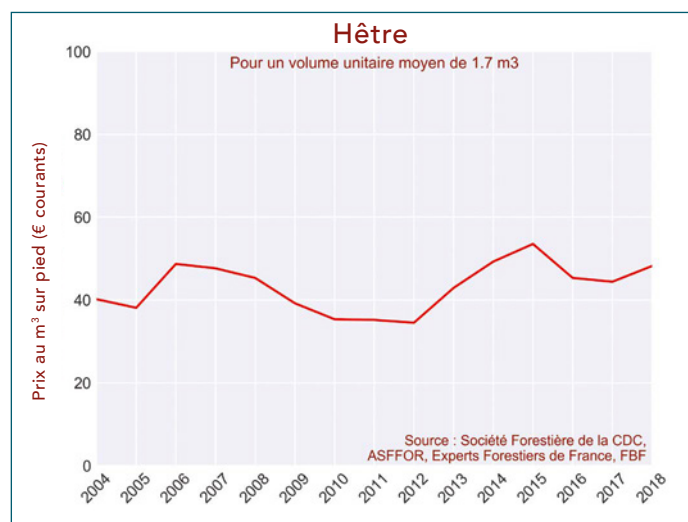
Source EAB-AGRESTE.

b. Hêtre

La hausse de 8,5 % (48 €/m³ contre 44 €/m³ en 2017) sur les bois de 1,7 m³ de volume unitaire masque une disparité du marché du hêtre.

Le prix des gros bois de qualité B et C a bénéficié d'une embellie, tandis que le marché des bois de qualité secondaire reste atone.

La substitution d'essence liée à la hausse du chêne bénéficie, pour l'instant, plus au frêne qu'au hêtre sur le marché de l'export.



c. Douglas

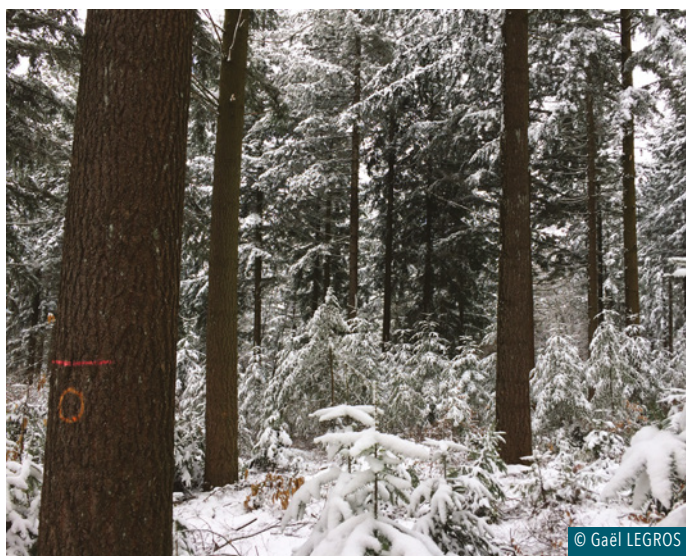
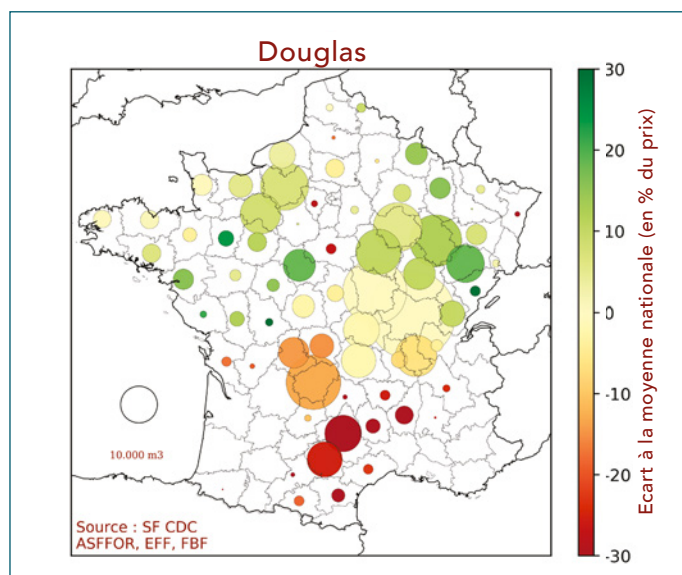
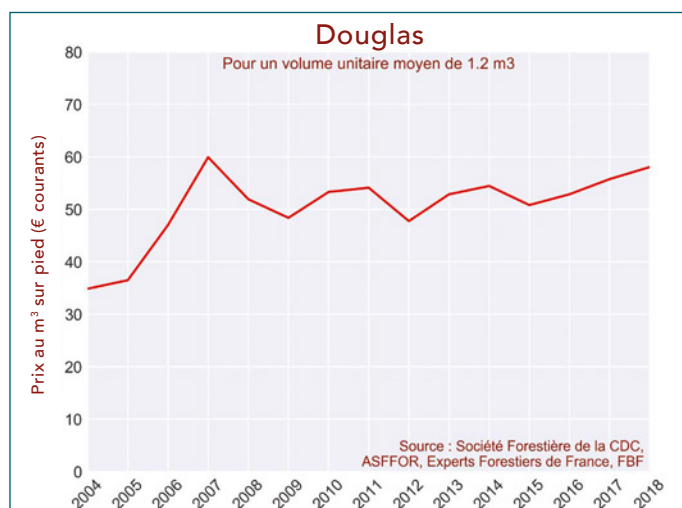
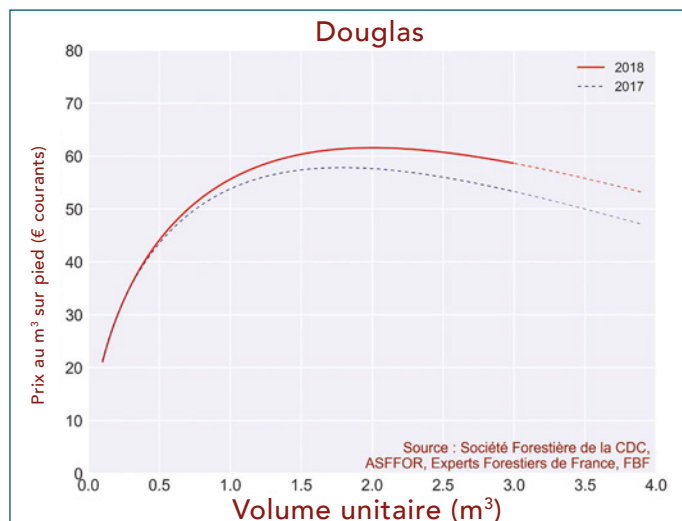
Le prix du douglas poursuit sa progression (+ 4 %) entamée en 2016 et se rapproche de son niveau maximum des 15 dernières années, atteint en 2007. La hausse est plus marquée sur l'ouest de la France que sur le reste du territoire national.

Le prix moyen s'établit ainsi à 58 €/m³ en 2018 pour un arbre de 1,2 m³ de volume unitaire moyen, contre 56 €/m³ en 2017.

Cela s'explique en particulier par une augmentation des prix des bois de volume unitaire supérieur à 1,5 m³ et une dépréciation moins importante qu'en 2017 des prix des bois de plus de 2,5 m³.

La disparité régionale reste de mise : l'écart de prix entre l'Est de la France et ceux d'Occitanie ou du sud du Massif Central peut dépasser 50%.

Cela confirme l'intérêt porté par les industriels au douglas, arbre dont les qualités sont pleinement reconnues.

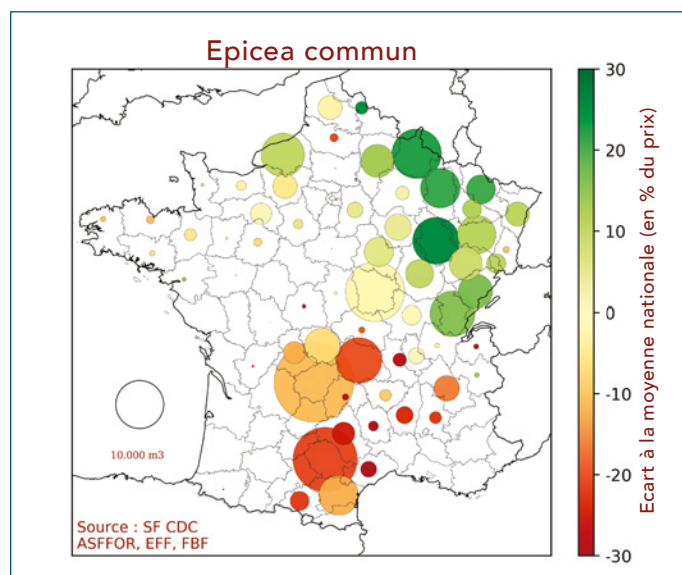
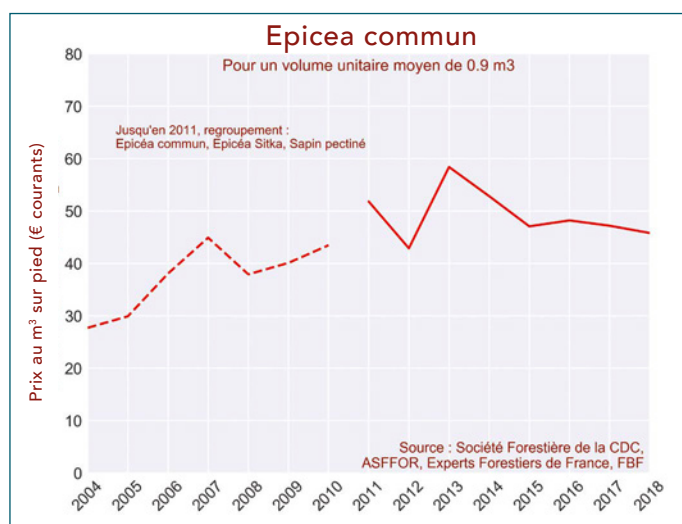
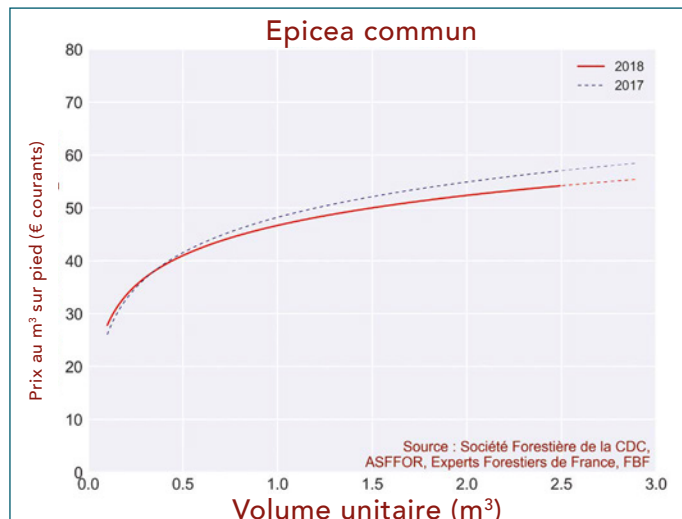


d. Epicea commun

Le cours de l'épicéa commun enregistre une nouvelle année de baisse. Ainsi, le prix moyen, pour un arbre de 0,9 m³ de volume unitaire moyen, s'établit à 46 €/m³ en 2018, en diminution de 3%, certainement sous l'effet des volumes conséquents présents chez nos voisins européens (chablis et bois scolytés).

La crise des scolytes en France n'a pour l'instant que peu impacté l'indice annuel de l'épicéa. En effet, la majorité des épicéas a été commercialisée sur le 1^{er} semestre, période où l'ampleur de l'attaque de scolytes n'était pas encore pleinement identifiée sur le territoire national. Cette crise a de plus poussé certains vendeurs à retirer de la vente les coupes prévues à partir de l'automne, afin de ne pas engorger encore plus les marchés.

Par ailleurs, pour des raisons similaires, il existe les mêmes disparités régionales de prix que celles observées pour le marché du douglas (voir carte).



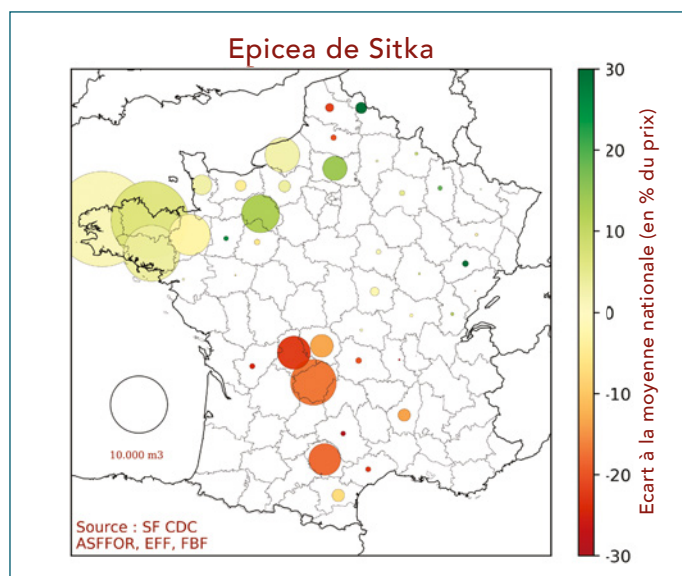
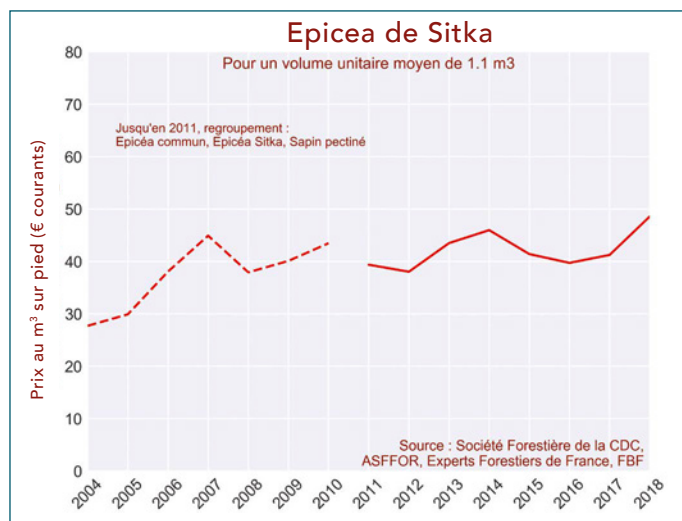
e. Epicea de Sitka

Cette essence, dont une part de moins en moins importante est exportée en Asie, a connu une forte hausse (+18%) de son prix moyen entre 2017 et 2018.

Le prix moyen s'établit ainsi à 49 €/m³ en 2018 pour un arbre de 1,1 m³ de volume unitaire moyen, contre 41 €/m³ en 2017. Il s'agit du niveau le plus élevé observé depuis 2012, première année de référence.

Il est à noter que la courbe se bombe fortement entre 0,5 et 1,5 m³ comparé à 2017 : il y a donc eu une prime en 2018 au bois autour de 1 m³. Les gros bois enregistrent pour leur part une décote.

Il faut retenir la forte disparité régionale persistante entre le quart nord-ouest (Bretagne en particulier) et le sud (Limousin et massif de la Montagne Noire), avec des écarts de 20 % à 30 % en faveur des bois septentrionaux.



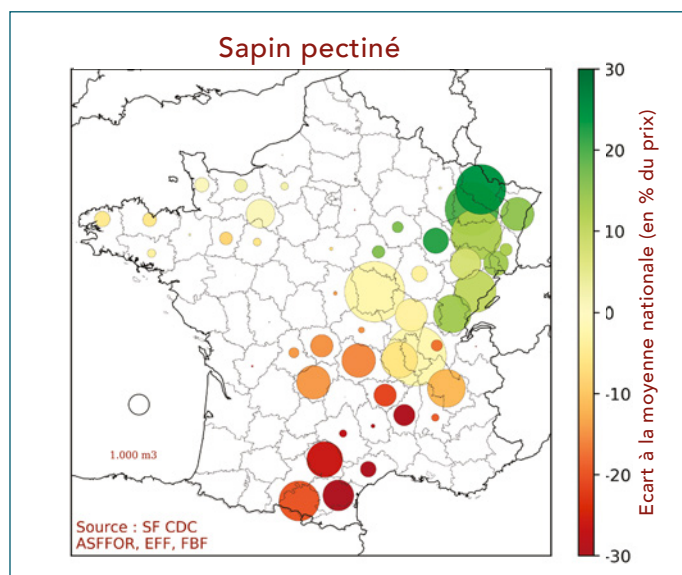
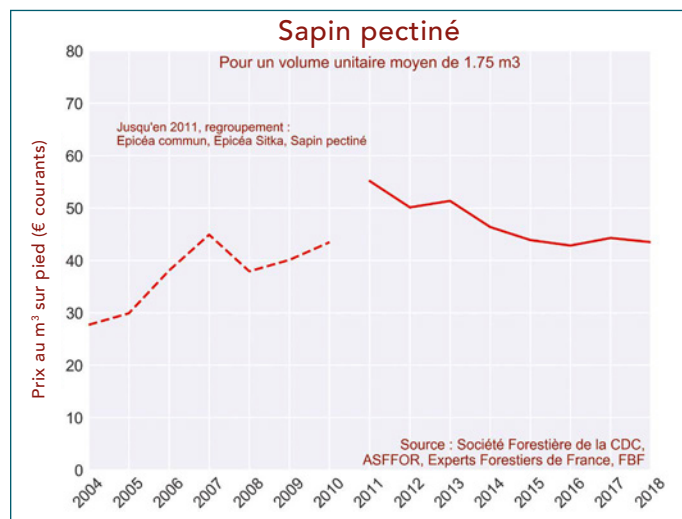
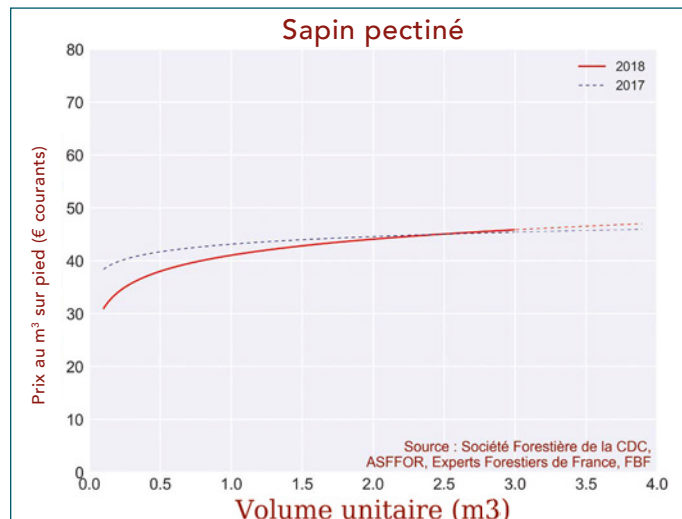
f. Sapin pectiné

Pour la première année de publication de l'indice du sapin pectiné, et après un premier semestre stable, les cours accusent un repli de 1,8 % pour des bois de 1,75 m³ de volume unitaire (43 €/m³).

Ils ont été impactés par la crise des scolytes sur l'épicéa commun, tout particulièrement sur le quart Nord-est de la France. L'incertitude, dès le début de la campagne d'automne, quant aux volumes d'épicéa qui seraient à récolter en urgence, a mis les scieurs dans une position d'attente. Les lots de sapin pectiné ont ainsi reçu peu d'offres et les quelques lots vendus l'ont été à des prix en baisse.

En dehors de ce bassin d'approvisionnement, principalement dans le Massif Central et l'Occitanie (non impactés par la crise des scolytes), les cours ont légèrement progressé, surtout sur les coupes mécanisables ou faciles d'accès.

Comme pour toutes les essences résineuses, on observe une grande disparité régionale des prix.



g. Pin maritime

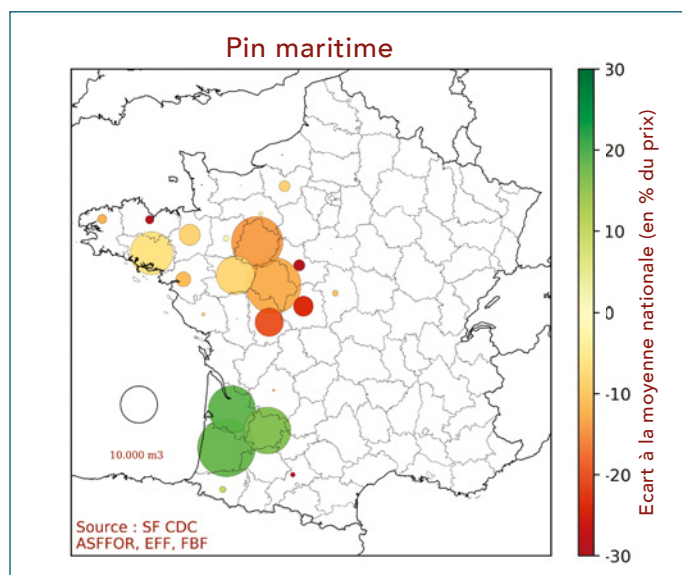
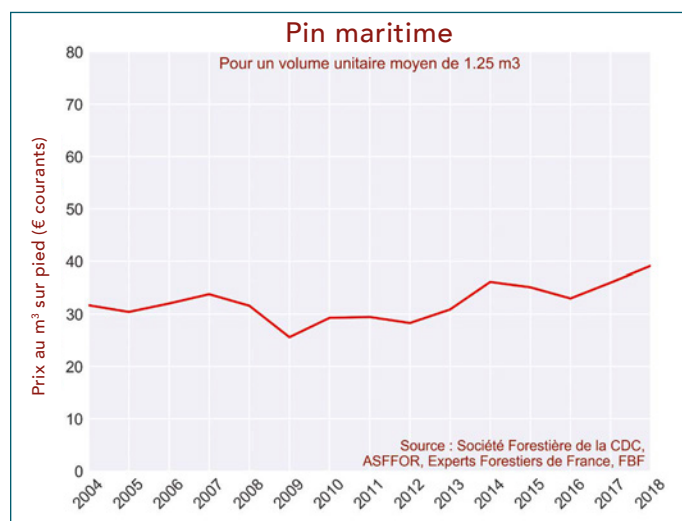
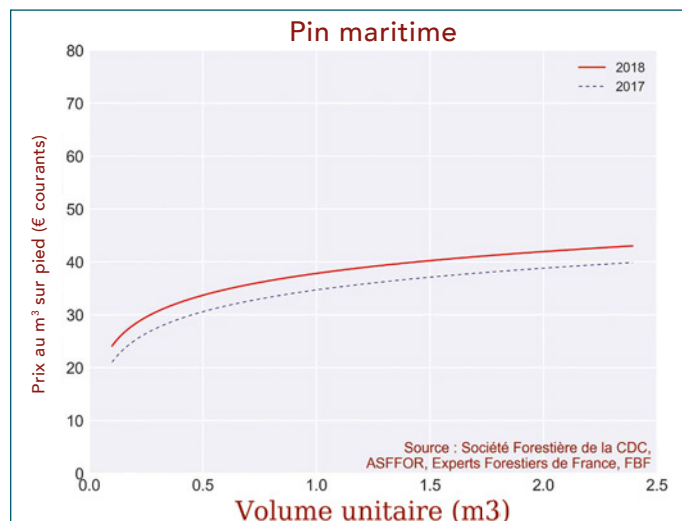
Le prix du pin maritime connaît pour une deuxième année consécutive une forte hausse (+9 %), entraînée par celle de toutes les catégories de bois. Le prix moyen s'établit à 39 €/m³ en 2018 pour un arbre de 1,25 m³ de volume unitaire moyen, contre 36 €/m³ en 2017. Il dépasse ainsi son plus haut niveau depuis 15 ans, atteint en 2014.

Le prix du pin maritime est fortement lié à l'évolution du marché dans le sud-ouest, région majeure de production et de consommation. La forte demande en bois d'industrie pour la papeterie, conjuguée à la pénurie de matière suite aux deux tempêtes de 1999 et 2009, explique une grande partie de cette hausse. Les prix progressent également dans les autres régions.

La carte régionale des prix montre clairement que le marché du pin maritime est en fait composé de deux segments distincts : le sud-ouest, où les prix sont les plus élevés et le centre-ouest de la France, où les prix sont plus faibles. Cette dichotomie s'explique par l'importance du massif landais et par la présence de nombreuses industries de transformation dans le sud-ouest.



© Gaël LEGROS



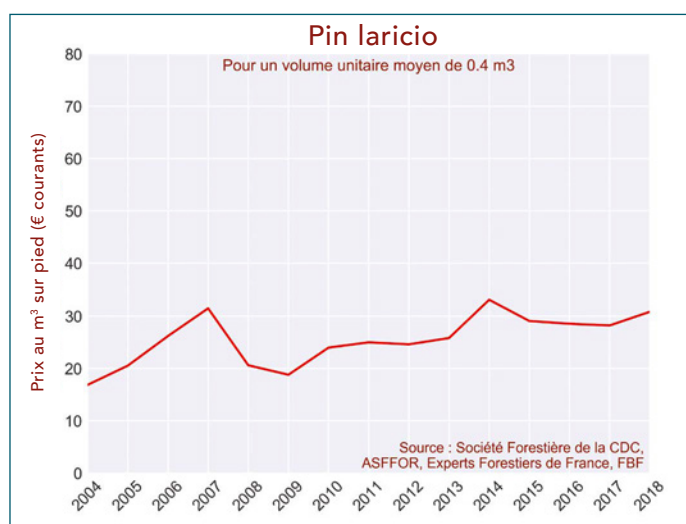
h. Pin laricio

Le prix du bois de pin laricio connaît une hausse significative en 2018 de 9% et se rapproche de son maximum atteint en 2014. Le prix moyen s'établit ainsi à 31 €/m³ pour un arbre de volume unitaire moyen de 0,4 m³ (médiane des ventes), contre 28 €/m³ en 2017.

Cette hausse est essentiellement due à celle des bois de plus de 0,4 m³, la hausse s'amplifiant avec l'augmentation du volume unitaire.

C'est peut-être le signe d'un regain d'intérêt pour le pin laricio, conjugué à la hausse de la demande en bois d'œuvre résineux.

Il faut enfin noter des écarts importants entre les bois du massif de la Montagne Noire et ceux de Normandie ou de l'Yonne par exemple, valorisés 30 à 40% plus chers que les premiers.



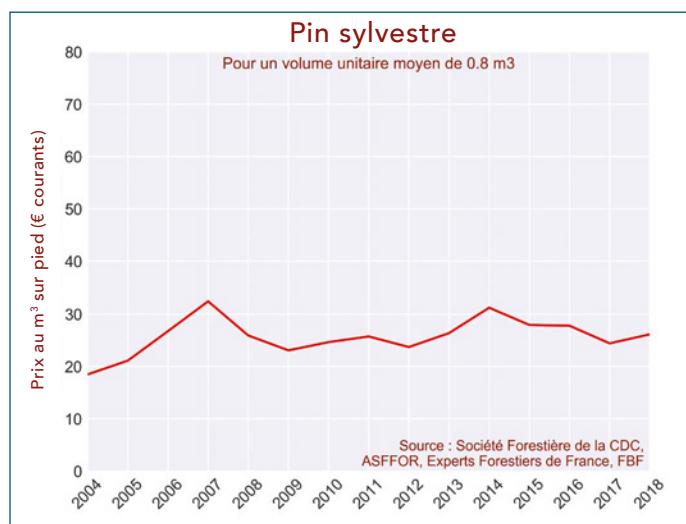
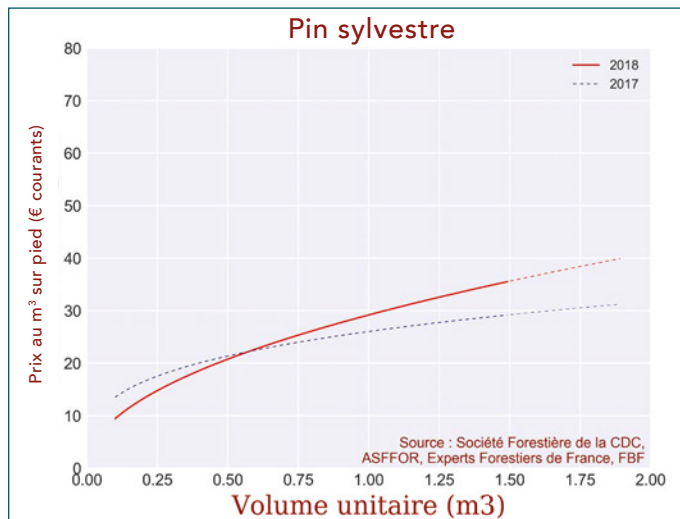
©AdobeStock

i. Pin sylvestre

Après 3 années de baisse, le prix du bois de pin sylvestre repart à la hausse en 2018 et gagne 7%. Le pin sylvestre de 0,8 m³ (médiane des ventes) voit ainsi son prix moyen passer de 24 €/m³ à 26 €/m³.

La hausse concerne les bois de volume unitaire supérieur à 0,6 m³, alors que les bois plus petits enregistrent une baisse.

Il faut noter que le pin sylvestre est une essence résineuse bien représentée sur le territoire national, avec des lots vendus dans près de 70 départements, ce qui entraîne de fortes disparités de prix, de l'ordre de 50 % entre les bois d'Auvergne-Rhône-Alpes et ceux du Grand-Est ou de Normandie par exemple, bien mieux vendus.



©Atlanbois

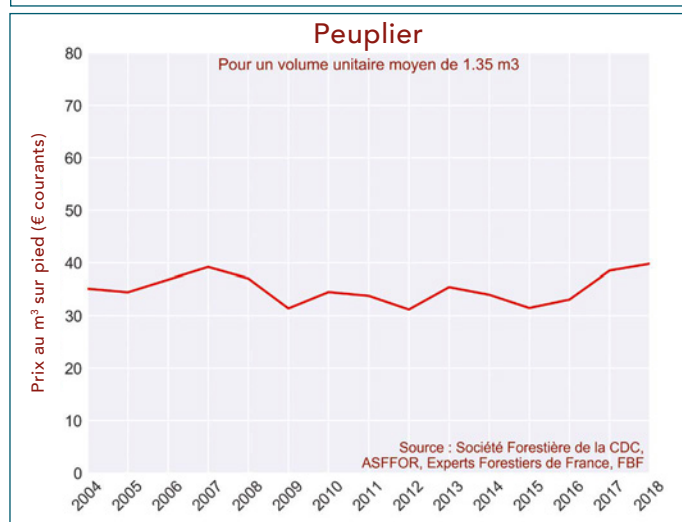
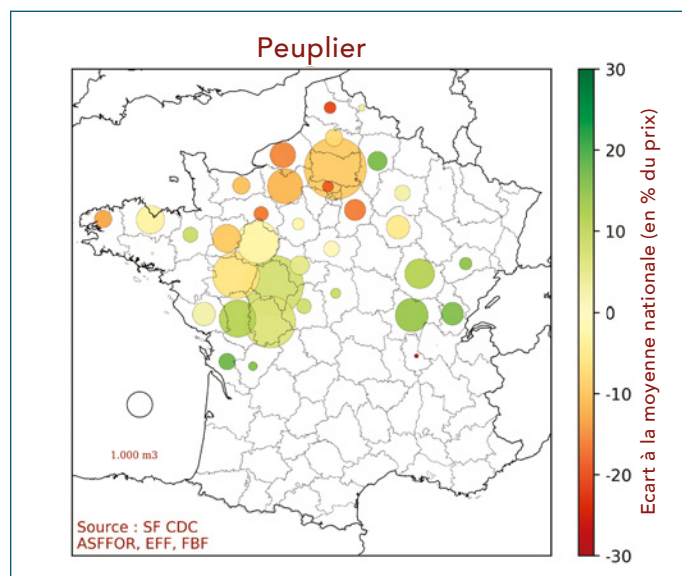
j. Peuplier

Après une forte reprise en 2017, le peuplier connaît une hausse de 3% en 2018. Cette progression s'explique en particulier par la tension sur la ressource, du fait du manque de renouvellement des peupleraies.

Le prix moyen s'établit à 40 €/m³ en 2018 pour un arbre de 1,35 m³ de volume unitaire moyen, contre 38 €/m³ en 2017. Il dépasse ainsi son niveau des années 2007/2008, et se rapproche ainsi des prix du début des années 2000 (>45 €).

La carte régionale indique clairement que les prix les plus élevés sont obtenus :

- En Val de Loire et Bretagne, régions traditionnellement utilisatrices de cagettes pour le maraîchage et de bourriches pour les produits de la mer,
- En Franche-Comté, à proximité de l'Italie, qui reste très consommatrice de peuplier,
- A contrario, les régions plus éloignées de ces centres enregistrent des prix inférieurs de plus de 10% (Picardie, Champagne-Ardenne par exemple). L'implantation annoncée d'usines dans ces régions devrait avoir un effet bénéfique sur les prix observés localement.



© Gaël LEGROS

La base de l'information traitée

a. Origine des données : la base EFF

Les experts forestiers membres de l'EFF organisent pour le compte de leurs mandants, dans le cadre de la gestion du patrimoine forestier de ceux-ci, la mise en marché de bois sous les formes de ventes groupées par appel à la concurrence auprès d'exploitants et de scieurs, sur l'ensemble du territoire.

A titre indicatif, ce sont 60 ventes qui sont organisées chaque année sur le territoire national soit :

- Environ 3 000 lots,
- 1 600 000 à 1 700 000 m³ de bois d'œuvre feuillus et résineux,
- 200 000 à 250 000 m³ de bois d'industrie et de bois énergie feuillus ou résineux.

L'ensemble des données et des résultats de ces ventes est centralisé depuis 2001 dans une base qui comprend notamment la date, le lieu et le prix de vente. Chaque lot est ensuite détaillé en volume et en nombre de tiges pour un grand nombre d'essences comme le chêne, le hêtre, le châtaignier, le frêne, le peuplier, le merisier, le sapin pectiné, l'épicéa commun, l'épicéa de Sitka, le douglas, le pin laricio de Corse, le pin sylvestre, le pin maritime, etc. Les quelques données aberrantes sont éliminées.

b. Mode de calcul des prix

La grande majorité des lots de la base EFF sont des lots composites (77 %), c'est-à-dire constitués de plusieurs essences. Capturer l'information contenue dans des lots composites requiert un modèle qui estime la quote-part de chacune des essences dans le prix du lot.

Prix du lot = Prix essence 1 + Prix essence 2 + Prix essence 3...

Pour cela, chaque essence de la base fait l'objet d'un modèle de prix spécifique. Un modèle est une fonction du volume et du nombre de tiges de l'essence considérée. Le choix de la famille de fonction retenue (logarithme, polynôme, etc.) pour modéliser le prix d'une essence résulte d'une expertise métier confortée par simulation.

**Prix du lot = F1 (Volume essence 1, Nombre de tiges essence 1)
+ F2 (Volume essence 2, Nombre de tiges essence 2)
+ F3 (Volume essence 3, Nombre de tiges essence 3)
+...**

La minimisation de l'écart entre prix réel du lot et prix modélisé se fait de façon simultanée sur l'ensemble des lots et des essences de la base EFF, pour une année donnée. Cette opération est réalisée par résolution par programme d'un système comptant autant de fonctions que d'essences prises en compte dans le modèle.

Les indicateurs sont présentés au niveau national, France entière.

Les résultats sont donnés corrigés des écarts régionaux. Pour cela, nous calculons département par département l'écart à la moyenne nationale présenté sous forme de carte pour les principales essences. L'écart, généralement stable dans le temps, est évalué au moyen d'une moyenne glissante ; celui-ci est, suivant le sens de l'écart, ajouté ou soustrait au prix du lot.

Cette année, le calcul traite séparément les bois d'industrie ou d'énergie feuillus vendus en lots purs et ceux vendus avec des bois d'œuvre. En effet, la constitution du prix de ces deux qualités est si différente que le calcul y gagne en précision. Ceci se répercute dans le prix des essences commercialisées fréquemment en mélange avec le bois d'industrie, même si les écarts restent faibles.

Par souci d'homogénéité, comme à chaque évolution méthodologique, toutes les séries historiques ont été recalculées et présentées selon la nouvelle méthode.

Les partenaires de l'indicateur

a. L'interprofession nationale France Bois Forêt

FRANCE BOIS FORET est l'interprofession nationale créée en 2004 à l'initiative des professionnels de la filière et sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts.

Nous finançons des actions collectives de promotion, de valorisation de la forêt française, sa gestion durable et les multiples usages du matériau bois.

Les financements sont constitués grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO ».

France Bois Forêt réunit 23 organisations professionnelles depuis la sylviculture et la production forestière – les propriétaires et les gestionnaires publics et privés, pépiniéristes, grainiers et reboiseurs – à l'exploitation forestière, entrepreneurs de travaux et la première et seconde transformation du bois – professionnels de la transformation : scierie, rabotage, parquet, imprégnation et emballages en bois – caisses, palettes et emballages légers et s'ajoute un nouveau partenaire avec le syndicat des constructeurs de la maison bois AFCOBOIS.

b. L'ASFFOR

L'ASFFOR, Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers, est une organisation professionnelle qui réunit les sociétés et groupements, à vocations agricole ou forestière, constituées par les établissements financiers, compagnies d'assurances et sociétés de gestion, soit pour leur compte propre, soit pour celui de leurs clients, particuliers et institutionnels.

Ces fonds, dès lors qu'ils collectent des capitaux en vue de les investir dans l'intérêt des investisseurs et conformément à une politique bien définie, répondent à la définition des fonds d'investissement alternatifs (FIA) et entrent dans le nouveau cadre juridique de la gestion d'actifs de juillet 2013. Ces dispositions offrent un environnement très protecteur pour les épargnants et une obligation d'information auquel l'« Indicateur du prix de vente des bois sur pied » participe.

c. Les Experts Forestiers de France

Les Experts Forestiers de France (EFF) regroupent 132 experts forestiers et 27 stagiaires qui travaillent de concert avec la Société des Experts Bois (SEB).

L'expert forestier assure la gestion indépendante de patrimoines forestiers, conduit des expertises, des ventes de bois, des audits et des évaluations, réalise des études sur la filière et les politiques forestières, et est mandaté en France et à l'étranger.

Les experts bois sont des interlocuteurs privilégiés du règlement des litiges – expertises sous seing privé et judiciaire. Leurs missions concernent également les études techniques et l'innovation, la formation, la certification, le conseil, l'audit et les bilans énergétiques. Ils interviennent en France et à l'étranger.

d. La Société Forestière de la Caisse des Dépôts

La Société Forestière est une des premières sociétés de services dédiées aux espaces forestiers en France. Elle gère 300 000 ha de forêts représentant une valeur d'actifs d'environ 2 milliards d'euros, en combinant une triple expertise forestière, foncière et financière. Elle est gérante ou intervient dans la gérance de plus d'une centaine de groupements forestiers. À ce titre, elle est agréée par l'AMF pour la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs.

La Société Forestière est engagée dans une démarche de gestion durable des forêts de ses clients : ses procédures de gestion technique sont certifiées ISO 9001 et les forêts qu'elle gère sont éco-certifiées PEFC. La Société Forestière est un acteur important du marché des forêts en France. Elle est intervenue sur environ 100 000 hectares de forêts achetées ou vendues depuis 2005. Et chaque année, elle réalise 20 à 25% des transactions portant sur des forêts non bâties de 100 hectares et plus.

La Société Forestière commercialise chaque année 1,3 million de m³ de bois pour le compte de ses clients. Elle le fait soit dans le cadre de ventes groupées d'experts, soit dans le cadre de contrats d'approvisionnement.

Étude réalisée par :

Interprofession nationale France Bois Forêt

Eric Toppan - Coordinateur de l'Observatoire Économique

Société Forestière de la CDC

Frédéric Moutier – Expert forestier – Directeur Clients et Gestion Patrimoniale

Gaël Legros – Ingénieur forestier – Adjoint au Directeur Clients et Gestion Patrimoniale

Louis Ressaie – Ingénieur forestier- Responsable de l'unité d'appui opérationnel

Frantz Vichot – Actuaire – Responsable ingénierie financière

Experts Forestiers de France

François Hauet – Expert forestier – Secrétaire général

ASFFOR

Michel Pitard – Expert forestier – Secrétaire Permanent

Conception-réalisation Croissanceimage

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

© Photos Frédéric Moutier, Gaël Legros, Frédéric Hébert, Médiathèque France Bois Régions, AdobeStock, Unsplash

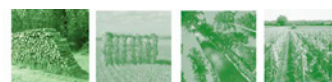


PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE



Société Forestière de la Caisse des Dépôts
8 bis rue de Châteaudun 75009 PARIS
forestiere-cdc.fr

ASFFOR



SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS

ASFFOR
8 bis rue de Châteaudun 75009 PARIS
asffor-investisseurs.fr



**EXPERTS
FORESTIERS
DE FRANCE**

Experts Forestiers de France
6-8 rue Chardin 75016 PARIS
foret-bois.com



France Bois Forêt
CAP 120, 120 avenue Ledru-Rollin 75011 PARIS
franceboisforet.fr